



251, chemin Parker
Dixville, Qc , J0B 1P0
819 849-3037
www.dixville.ca



Le Palabre, édition Janvier 2020

AVIS PUBLIC - TAXES 2020

Le conseil de la Municipalité de Dixville a adopté, à sa session régulière tenue le lundi 13 janvier 2020, le règlement numéro **209-20** relatif à la taxation et à la tarification municipale pour l'année 2020.

Le règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 251, chemin Parker à Dixville, sur les heures normales d'ouverture.

En voici un résumé :

Taxe foncière générale : 0.82 ¢ / 100 \$ d'évaluation

Taxes services	Résidence	Chalet	Commerce/ Institution	Ferme	* Terrain vague
Vidange	157 \$	80 \$	540 \$	375 \$	
Collecte sélective	25 \$	12.50 \$	125 \$	225 \$	
Aqueduc (village)	500 \$	500 \$	500 \$	--	250 \$
Égout (village)	325 \$	325 \$	325 \$	--	162.50 \$
Emprunt (village)	330 \$	330 \$	330 \$	--	
Tarif évaluation par fiche	25 \$				
Tarif patinoire privée	100 \$		Village		
Tarif piscine	80 \$	-14,000 gallons	Village		
Tarif piscine	100 \$	+ 14,000 et--22,000	Village		
Tarif piscine	235 \$	+ 22,000 gallons	Village		

Compte de taxes payable en 5 versements(300 \$ et +) le ou avant le :

1) 15 mars 2) 15 mai 3) 15 juillet 4) 15 septembre 5) 15 novembre

Les comptes en souffrance (1 an) seront mis en vente pour taxes dès le mois d'août. Des frais administratifs de 25 \$ seront ajoutés sur tout paiement refusé (chèque sans fonds).

RÉSUMÉ DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020

RECETTES	PRÉVISIONS 2019	BUDGET 2019	BUDGET 2020
ACTIVITÉS FINANCIÈRES			
Taxes foncières	722 369 \$	718 824 \$	734 656 \$
Aqueduc / égout	75 278 \$	78 315 \$	74 610 \$
Vidange et collecte sélective	63 751 \$	62 425 \$	75 614 \$
Service évaluation	11 750 \$	11 100 \$	11 700 \$
Service de la dette	26 895 \$	28 710 \$	27 225 \$
Paiement tenant lieu taxes	29 135 \$	27 536 \$	29 469 \$
Autres recettes	33 893 \$	30 350 \$	30 120 \$
Transferts (subventions)	621 200 \$	604 470 \$	323 147 \$
Affectation du surplus			
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Transferts (subventions)	220 893 \$	210 000 \$	252 000 \$
Fonds de roulement			
Affectations de surplus	82 304 \$	75 000 \$	106 000 \$
TOTAL REVENUS	<u>1 887 468 \$</u>	<u>1 846 730 \$</u>	<u>1 664 541 \$</u>
DÉPENSES			
Administration	280 531 \$	276 935 \$	279 636 \$
Sécurité publique	104 043 \$	103 589 \$	106 943 \$
Transport	430 795 \$	452 202 \$	462 022 \$
Hygiène du milieu	243 619 \$	254 859 \$	269 089 \$
Santé et bien être	2 670 \$	3 500 \$	3 500 \$
Aménagement et urbanisme	137 993 \$	155 815 \$	165 785 \$
Loisirs et culture	48 606 \$	52 985 \$	61 505 \$
Frais financement	21 486 \$	21 485 \$	17 107 \$
Amortissement	-213 140 \$	-213 140 \$	-223 466 \$
Remboursement de la dette	379 666 \$	379 666 \$	391 066 \$
Montant à pourvoir dans le futur	8 334 \$	8 334 \$	-282 646 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Administration	1 496 \$	1 500 \$	
Sécurité publique	12 182 \$		
Transport	216 474 \$	229 000 \$	282 000 \$
Hygiène du milieu	678 \$		
Loisirs	117 209 \$	110 000 \$	120 000 \$
Réseau d'électricité		10 000 \$	12 000 \$
TOTAL DÉPENSES	<u>1 792 642 \$</u>	<u>1 846 730 \$</u>	<u>1 664 541 \$</u>
TOTAL DE LA VARIATION : SURPLUS	<u>94 826 \$</u>		

Renouvellement des licences de votre animal de compagnie

RENOUVELLEMENT DES LICENCES 2020



Un petit médaillon
qui fait toute la
DIFFÉRENCE!

**C'EST LE BILLET
DE RETOUR À LA
MAISON** de votre
compagnon.



La période de renouvellement des licences se déroulera du 15 janvier au 15 février 2020. D'ici la fin du mois de janvier, tous les gardiens de chiens déjà enregistrés auprès de la SPA de l'Estrie recevront par la poste leur avis de renouvellement.

Saviez-vous que...

L'enregistrement de votre chien est un règlement municipal ? La réglementation de bon nombre de municipalités estriennes prévoit en effet que tout gardien de chiens doit enregistrer celui-ci auprès de la SPA de l'Estrie.

L'enregistrement est valide du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année ? Vous devez en effet procéder tous les ans au renouvellement de cet enregistrement par le biais de l'avis que vous poste la SPA de l'Estrie. Un nouveau médaillon n'accompagne pas cet avis ; vous utilisez le même d'année en année. Par contre, si votre animal a perdu son médaillon ou si le numéro inscrit sur celui-ci s'est effacé, communiquez avec la SPA de l'Estrie, au 819 821-4727, option 4. Un nouveau médaillon vous sera posté.

Vous devez acquitter le paiement de cet enregistrement au plus tard le 15 février 2020 ? La réglementation municipale prévoit en effet l'ajout de frais d'administration pour tout paiement d'enregistrement effectué après cette date. Toujours selon cette réglementation municipale, ne pas se conformer à cette obligation pourrait entraîner l'émission d'une amende minimale de 50 \$.

Vous profitez d'un rabais de 10 \$ si votre animal est stérilisé ? Si vous avez fait stériliser votre chien au cours de la dernière année, joignez la preuve (fournie par votre médecin vétérinaire) avec votre paiement ou faites-la parvenir à la SPA de l'Estrie par télécopieur au 819 823-1573. Vous profiterez alors d'un rabais de 10 \$ sur le prix régulier de l'enregistrement de votre chien.

Vous n'avez plus votre animal ?

Si vous n'avez plus votre chien, communiquez avec la SPA de l'Estrie, au 819 821-4727, option 4 ; nous pourrions ainsi procéder à la mise à jour de votre dossier.

Un nouvel animal ? Un nouveau toit ?

Si vous avez depuis peu un nouveau chien ou changé d'adresse, la réglementation municipale exige que vous procédiez à l'enregistrement de celui-ci **dans les 15 jours suivant son acquisition ou l'emménagement** dans votre nouvelle demeure. Trois options s'offrent à vous :

communiquez avec la SPA de l'Estrie au 819 821-4727, option 4, du lundi au vendredi entre 10 h et 17 h ;

présentez-vous au refuge de la SPA de l'Estrie, du lundi au samedi entre 10 h et 17 h ;

remplissez le formulaire d'enregistrement disponible au spaestrie.qc.ca, sous le bouton *Enregistrez votre animal* (à droite de l'écran), à la section *Enregistrement d'un animal et obtention d'un médaillon* et retournez-le à la SPA de l'Estrie. Ne payez pas immédiatement cet enregistrement ; vous recevrez une facture sous peu.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 819 821-4727, option 4.

C'est avec plaisir que nous répondrons à vos questions.

Projet d'augmentation du nombre d'unités animales pour

Fermes Réal & Serge Lanciaux inc.

Rencontre d'information citoyenne

Mardi 18 février 2020 (18h00 à 21h00)

École Sancta-Maria de Dixville

290, chemin Parker, Dixville, JOB 1P0

C'est en 1972 que M. Réal Lanciaux fait l'acquisition d'une première ferme. S'en suivra une première construction, quelques années plus tard. La Ferme acquiert différentes entreprises dans les années 1990, puis choisit, à partir de 2008, de concentrer ses activités sur un même site, à mi-chemin entre les municipalités de Dixville et de Saint-Herménégilde, sur la route 141.

Au cours des prochaines années, l'entreprise entend poursuivre l'augmentation progressive et durable du nombre d'unités animales de la Ferme. Selon les copropriétaires actuels, ce projet assurera la continuité des activités et une croissance stable aux générations futures, sans toutefois compromettre le statut de leader de la Ferme sur le marché de la production laitière.

Cette projection s'inscrit dans la continuité de sa mission : produire du lait de qualité en respectant à la fois le programme Lait canadien de qualité (LCQ), l'environnement et la santé globale de son cheptel.

Nous vous invitons à venir vous renseigner sur le projet et rencontrer l'équipe multidisciplinaire chargée de son implantation.

Déroulement de la rencontre :

18h00	Accueil des citoyens
18h30 - 20h00	Présentation et période de questions
20h00 - 21h00	Visite libre des kiosques d'information

Au plaisir de vous rencontrer et de discuter avec vous!

La famille de Réal et Serge Lanciaux et leur équipe



Résumé des projets 2019

Réfection de la surface multisports

Coût total : 62 722 \$
Part subventionnée : 51 189 \$
Part municipale : 11 533 \$



Réfection du chemin Laliberté

Coût total : 163 445 \$
Part subventionnée : 81 141 \$
Part municipale : 82 304 \$



Sentier piétonnier du cœur villageois

Coût total : 55 858 \$
Part subventionnée : 35 564 \$
Part municipale : 20 294 \$



Réfection du coin du chemin Lessard et des fossés (chemins Routhier, Tardif et Rang 2)

Coût total : 53 894 \$
Part subventionnée : 52 000 \$
Part municipale : 1 894 \$



Simulation de sécurité civile et mise à niveau d'installation pour les mesures d'urgence

Coût total : 11 695 \$
Part subventionnée : 10 000 \$
Part municipale : 1 695 \$



Présentation des projets 2020

(Ces projets dépendent d'aides financières disponibles qui ne sont pas encore confirmées. Ainsi, si les subventions ne sont pas accordées, les projets seront reportés.)

Renouvellement des modules de jeux du Parc Lanouette

Coût total : 120 000 \$
Part subventionnée : 96 000 \$
Part municipale : 24 000 \$



Étude d'un projet de mobilité au cœur du village

Coût total : 5 000 \$
Part subventionnée : 0 \$
Part municipale : 5 000 \$



Réfection du chemin Boily

Coût total : 212 000 \$
Part subventionnée : 106 000 \$
Part municipale : 106 000 \$



Étude d'un projet de mise en valeur d'un milieu humide

Coût total : 15 000 \$
Part subventionnée : 0 \$
Part municipale : 15 000 \$



Projet de voirie locale à déterminer

Coût total : 70 000 \$
Part subventionnée : 50 000 \$
Part municipale : 20 000 \$



Chronique de la mairesse

Après cette belle période des Fêtes c'est le temps de se remettre au travail. Tout d'abord je veux souhaiter, à chacun et chacune de vous, une année 2020 pleine de santé, de paix et d'amour. Je veux aussi remercier les employés de la Municipalité pour leur bon travail, leur professionnalisme et leur disponibilité. Bonne continuité pour la nouvelle année. Vous êtes important pour nous.

Nous continuerons encore cette année l'entretien et la réfection de nos routes ainsi que l'amélioration de notre beau village. Des demandes de subventions ont, et seront, faites pour minimiser l'impact financier de ces dépenses.

Profitez bien de cette saison pour utiliser notre nouvelle patinoire qui est maintenant accessible, l'hiver comme patinoire et l'été, comme surface de jeux.

Vous êtes bienvenu aux réunions mensuelles du conseil le premier lundi de chaque mois à 19H00.

Françoise Bouchard, Mairesse



PLAISIRS
D'HIVER



Samedi le 8 février
10h à 15h

Derrière l'école Sancta Maria

Ballon Balais, patinage, glissade

Soupe, grill cheese, chips, chocolat chaud, café et jus

Infos: Teddy Chiasson 819 502-8788

Nous avons toujours besoin de bénévoles pour les activités.

Joignez vous à nous !

IGA

Coaticook



Canada



Québec



Organisé par les bénévoles du Comité des loisirs de Dixville